



DOSSIER

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TIR

MOULINS ACTUS

Les 80 ans de la Libération de Moullins

**Renforcement des contrôles
de la Police Municipale**

**Le forum des associations
fait son grand retour**

MOULINS EN ACTION

**L'aménagement de la montée
du pont de fer prend forme !**

**Du nouveau
pour le stand
de tir**



Campagne de collecte de protections hygiéniques

Vendredi 31 mai 2024, au sein du magasin Monoprix, place d'Allier, **Eugénie Leprince, Conseillère Municipale déléguée à l'égalité des droits et à la prévention**, a porté au nom de la collectivité une collecte de protections hygiéniques. L'objectif était de rassembler des protège-slips, tampons, serviettes hygiéniques, serviettes lavables et culottes menstruelles afin d'alimenter les distributeurs de produits hygiéniques situés au Collège Émile Guillaumin et à l'Espace Jeunes. Cette initiative a été mise en place en lien avec la Journée mondiale de l'hygiène menstruelle, célébrée le 28 mai. La Municipalité souhaite remercier chaleureusement tous ceux qui ont participé à cette collecte.



Une journée olympique avec Engaj'

À l'occasion des 40 ans des Echarteaux, le Service Jeunesse a organisé une journée olympique le samedi 8 juin à l'Accueil de jeunes Les Echarteaux. Au programme : ateliers d'athlétisme, tir à la carabine laser, basket, structures gonflables, breakdance, beach-volley... Cette journée a permis de faire découvrir aux jeunes les différentes disciplines olympiques. La Ville de Moulins s'engage pleinement à offrir aux jeunes des activités sportives variées et enrichissantes.



Succès pour la Bourbonnaise pour Elles

Le 26 mai dernier, et comme chaque année, La Bourbonnaise pour Elles a organisé une marche et une course à Moulins pour lutter contre le cancer. Accessible à tous, l'événement a compté plus de 1 745 participants. Les bénéfices de La Bourbonnaise pour Elles servent à financer les frais de fonctionnement d'Accanthe, l'Espace d'Accompagnement Thérapeutique du Centre Hospitalier de Moulins Yzeure, en partenariat avec la Ligue contre le cancer. Bravo à toutes les femmes engagées pour la lutte contre le cancer.



Inauguration de la nouvelle exposition de la Visitation

Une nouvelle exposition a pris place au Musée de la Visitation : « **La fine fleur de la broderie** ». Jusqu'au 21 décembre, vous aurez la chance de découvrir 150 pièces inédites issues des collections du musée de la Visitation. Jeudi 23 mai, le Maire, **Pierre-André Périssol**, a eu l'honneur d'inaugurer et de découvrir cette exposition sur les broderies florales. Rendez-vous à l'Hôtel Demoret au 83 rue d'Allier.



Signature d'une convention entre la Police Nationale et la Police Municipale



La Police Municipale de Moulins et la Police Nationale ont signé une convention en présence de **Pascale Trimbach, Préfet de l'Allier**, **Jérôme Piques, Procureur de la République du tribunal judiciaire de Moulins**, **Pierre-André Périssol, Maire de Moulins**, **Bénilde Moreau, Directeur Départemental de la Police Nationale de l'Allier** et **Vincent Vallet, Directeur de cabinet de la Préfecture**. Celle-ci vise à préciser la nature et les lieux d'intervention des agents de la Police Municipale. Elle détermine également les modalités selon lesquelles ces interventions sont coordonnées avec les forces de sécurité de l'État.

Bienvenue aux nouveaux arrivants !



Magali Vincent, Conseillère Municipale déléguée à l'accueil des nouveaux habitants et **Aulde de Laforcade, Présidente de l'association Accueil des Villes Françaises (AVF)** étaient présentes pour accueillir les nouveaux arrivants moulinois mais aussi ceux de l'agglomération, samedi 15 juin de 14h à 17h Place d'Allier. De nombreux stands étaient présents : La Confrérie Moulinoise du Piquenchâgne, le SICTOM, Kéolis-Aléo pour les transports en commun, l'Office du Tourisme, la Médiathèque et de nombreux services de la Ville de Moulins et de Moulins Communauté.

Inauguration du CAPAMAM



Le Comité d'Aide aux Personnes Agées Malades de l'Agglomération de Moulins (CAPAMAM) propose de nombreux services : entretien du logement, entretien du linge, courses et repas, aide à la personne, accompagnement à la vie sociale, aide à l'assistance administrative, accompagnement à la mobilité et aide au répit.

L'inauguration des nouveaux locaux du CAPAMAM a eu lieu le 14 juin, en présence du **Maire, Pierre-André Périssol**, **Nathalie Martins, Adjointe à l'animation et présidente de Capavie**, **Nicote Tabutin, Conseillère Départementale de l'Allier**, et du **nouveau directeur de cet établissement, Didier Martel**. Un service qui s'ancre dans notre ville, enrichissant ainsi la vie quotidienne des habitants.

Sourires et Partages



Vendredi 7 juin, **Cécile de Breuvand, Adjointe à la solidarité et Vice-Présidente du CCAS**, et **Jean-Michel Moreau, Adjoint à l'éducation**, se sont joints aux enfants déjeunant sur le satellite de restauration Robert Perraut dans le cadre de l'atelier intergénérationnel Sourires et Partages.

L'objectif de ce dispositif est de rompre la solitude, créer du lien social, contribuer au développement des enfants et offrir aux seniors un moment de convivialité en permettant à des aînés sélectionnés de partager le repas avec nos écoliers. Les seniors représentent une source précieuse de savoir et d'expérience pour la jeunesse.

Si vous aussi vous souhaitez partager un moment convivial avec les enfants, contactez le CCAS au 04 70 48 51 47.

MOULINS

entre en scène

SPECTACLES SON ET LUMIÈRES

DU 6 JUILLET AU 8 SEPTEMBRE 2024

chaque soir dès la tombée de la nuit



HÔTEL DE VILLE - JACQUEMART - ÉGLISE DU SACRÉ-CŒUR - THÉÂTRE - AUX OZIÈRES

agglo-moulins.fr



SOMMAIRE

02 RETOUR EN IMAGES

05 ÉDITO

06 MOULINS ACTUS

- Le nouveau CMJ est en place !
- Dépôts sauvages d'ordures ménagères
- Renforcement des contrôles de la Police Municipale cet été
- Horaires d'été pour La Poste
- Animations pour l'été



10 MOULINS, LE DOSSIER

Championnat de France de Tir



13 MOULINS EN ACTION

- Les travaux du Boulevard de Nomazy sont terminés
- Les travaux pour Résurgence vont commencer !
- Installation des feux tricolores et luminaires moins consommateurs d'énergie à Moulins
- Le parking des Halles s'est refait une beauté
- L'aménagement de la montée du pont de fer prend forme !
- Des déjections canines trop récurrentes

16 MOULINS MIEUX VIVRE ENSEMBLE

- Bilan des activités du CCAS



18 VOS ÉLUS ONT LA PAROLE

19 NOS COUPS DE CŒUR

- Bibliothèque
- Cinéma
- Carnet rose
- Numéros utiles



Pierre-André PÉRISSOL
Maire de Moulins
Président de Moulins Communauté

Chères Moulinoises, chers Moulinois,

L'été est enfin là, nous transportant dans une période estivale rythmée chaque année par des sorties culturelles, sportives ou familiales, où toutes les générations trouveront leur bonheur.

En effet, depuis le 23 mai 2024, une nouvelle exposition vous est proposée au Musée de la Visitation afin de découvrir les secrets de la broderie. Ces fleurs vont vous émerveiller par leur fraîcheur malgré le temps qui passe, grâce à une conservation méticuleusement rodée.

D'autre part, le CNCS vous propose depuis le 24 mai une nouvelle exposition, « Planète(s) Découflé », qui expose les trésors sauvegardés des chorégraphies rock et insolites de Philippe Découflé, emmenant le visiteur dans un monde décalé plein de surprises. L'illumination des costumes contribue par la même occasion à révéler davantage leurs qualités et leur précision, s'attachant à mettre en valeur le corps dans son ensemble.

Enfin, du 6 juillet au 8 septembre, c'est le retour de « Moulins entre en scène ». Notre patrimoine sera habillé de jeux de lumière et de son sur ces monuments historiques emblématiques qui font la fierté de notre territoire.

De plus, vous serez émerveillé par le traditionnel feu d'artifice du 14 juillet au plan d'eau des Champins, un moment grandiose et festif à l'image de notre ville.

Pour finir, cette année, le concert d'été se déroulera le 3 août à 21h, Place Maréchal de Lattre de Tassigny, gratuit comme chaque année. Le temps d'une soirée, vous remonterez le temps en direction des années 70, avec un spectacle aux couleurs du disco.

Je vous encourage à venir participer à ces différents événements, symboles du dynamisme culturel de notre ville, qui continue de vibrer à travers notre patrimoine de grande qualité. Mais aussi de profiter des terrasses et des commerces qui restent ouverts cet été.

Je vous souhaite une bonne lecture.





Le nouveau CMJ est en place !



Le 7 juin a eu lieu le lancement de la première assemblée du nouveau Conseil Municipal des Jeunes, en présence des jeunes conseillers municipaux sélectionnés. Durant cette assemblée, chaque jeune s'est exprimé sur ses ambitions et ses idées de projets. Ces jeunes conseillers représentent la jeunesse moulinoise pour une durée de 2 ans. À l'issue de cette assemblée, Héliane Alkan et Mehdi Fsahi ont été élus co-présidents du CMJ.

Dès leur arrivée, un sac de la Ville de Moulins leur a été remis, comprenant un livret d'accueil expliquant le fonctionnement du CMJ, une charte de l'élu fixant les règles que le jeune conseiller s'engage à respecter pendant son mandat, ainsi qu'un règlement intérieur précisant que le CMJ est un espace d'expression et de propositions où les jeunes peuvent librement émettre leur avis sur différents sujets et projets les concernant.



Hülya PAGON, Conseillère Municipale déléguée au CMJ :

« Le Conseil Municipal des Jeunes a été mis en place il y a deux ans, et c'est une source de fierté de constater l'implication de notre jeunesse à travers des projets concrets. L'engagement des jeunes constitue un véritable enrichissement pour notre ville. Ce Conseil se veut à l'écoute de la jeunesse moulinoise, afin de comprendre ses préoccupations et de proposer des actions concrètes pour y répondre. En 2023, nos jeunes conseillers ont notamment travaillé sur la thématique du harcèlement scolaire. Cette campagne a été une véritable réussite grâce à leur engagement et leur implication. Le CMJ est un lieu de convivialité, d'échange et de partage d'idées, où chaque jeune conseiller peut contribuer à améliorer le quotidien des jeunes de Moulins.

Dépôts sauvages d'ordures ménagères

Les dépôts sauvages d'ordures ménagères, de matériaux, d'objets et autres déchets en dehors des zones dédiées sont un problème récurrent.

Ces comportements inciviques sont inacceptables et nuisent à la qualité de vie de notre communauté. Le Sictom Nord Allier assure des collectes de déchets quotidiennement à Moulins. Pour connaître vos jours de collecte, veuillez consulter leur site internet à l'adresse suivante : www.sictomnordallier.fr.

Il est important de respecter les horaires de dépôt des déchets : les sacs et bacs doivent être sortis la veille après 19h ou avant 6h le jour de la collecte. Tout abandon de déchets sur la voie publique en dehors de ces horaires est passible d'une **amende forfaitaire de 4^e classe, s'élevant à 135 €**.

Ensemble, faisons preuve de civisme et prenons soin de notre environnement urbain. En respectant les règles de gestion des déchets, nous contribuons à maintenir notre ville propre et agréable pour tous.

Pour toute information complémentaire ou pour signaler des dépôts sauvages, n'hésitez pas à contacter la Police Municipale au 04 70 48 50 03.



Renforcement des contrôles de la Police Municipale cet été

Cet été, la Ville de Moulins s'engage pleinement dans la sécurisation de la saison estivale en renforçant les activités de sa Police Municipale



Pour ce faire, la Police Municipale intensifie ses patrouilles, tant à pied qu'à vélo, couvrant ainsi les rues animées du centre-ville et les berges de l'Allier. De plus, le dimanche, des missions spécifiques seront déployées en fonction de l'affluence.

Ces patrouilles, qu'elles soient motorisées, pédestres, ou à vélo, sont garantes du respect des règles de sécurité et de la réactivité face à toute situation délicate ou suspecte. Cette présence dissuasive est complétée par une collaboration étroite avec la Gendarmerie et la Police Nationale, permettant ainsi des opérations conjointes pour une efficacité accrue sur le terrain.

Au-delà de ces mesures répressives, la Police Municipale de Moulins met un fort accent sur la prévention et la

sensibilisation. Des campagnes d'information seront menées auprès des résidents et des touristes, rappelant les bonnes pratiques à adopter pour garantir la sécurité de tous. De plus, des actions spécifiques seront entreprises pour lutter contre les rodéos urbains, assurant ainsi une tranquillité publique maximale.

LES MESURES À RESPECTER :

Pour profiter de la rivière et se rafraîchir en toute sécurité, un espace de baignade surveillée et gratuit, appelé « Moulins Bain », est mis à disposition des habitants de Moulins durant l'été. Cet espace se trouve sur la rive gauche des berges de l'Allier. En dehors de cette zone de baignade surveillée, toute baignade est interdite et passible d'une amende de 35 €, car l'Allier est une rivière dangereuse.

La pêche dans la rivière Allier est autorisée, mais uniquement pour les détenteurs d'une carte de pêche. Toutefois, cette activité est interdite dans un périmètre de 50 mètres en amont et 100 mètres en aval du pont Régemortes.

La navigation en bateau pneumatique, canoë et paddle est permise sur l'Allier. La passe à poissons a été conçue pour permettre le passage des kayaks. Cependant, il est strictement interdit de s'arrêter sur les îlots de la rivière, car ce sont des espaces naturels protégés dédiés à la préservation des sternes.

Pour la sécurité de tous et pour assurer le respect de ces règles, des contrôles réguliers seront effectués par la Police Municipale.

De nouveaux horaires sont mis en place pour la saison estivale, couvrant désormais du lundi au samedi de 9h à 22h, afin d'assurer une présence continue et rassurante dans les quartiers.

En cas de besoin ou de signalement, la patrouille peut être contactée au 04 70 48 50 50.

Pour suivre de près les actions de la Police Municipale de Moulins, rendez-vous sur leur page [f @PMmoulins](#)

Horaires d'été pour La Poste

À partir du 1^{er} juillet 2024, les horaires d'ouverture de deux bureaux de poste à Moulins vont changer.

La Poste des Mariniers accueillera le public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, ainsi que le samedi de 9h à 12h.

La Poste des Champins ajuste également ses horaires. Elle sera ouverte du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30, et le samedi matin de 9h à 12h.



LA POSTE

Animations pour l'été

Cet été, la Ville de Moulins et des associations locales organisent une multitude d'événements musicaux, culturels et sportifs pour divertir les habitants et visiteurs.

La fête foraine de Moulins

La fête foraine de Moulins est de retour du 5 au 14 juillet, place Maréchal de Lattre de Tassigny. Entre manèges à sensations, stands de confiserie, tir, auto-tamponneuses, jeux d'adresse, manèges pour enfants, pêche aux canards, restauration sur place, et bien d'autres encore, la fête foraine ravira les grands comme les petits !



Pour clôturer cette fête foraine des super-héros défilent samedi 13 juillet à partir de 20h30.

HORAIRES :

- De 14h à minuit le dimanche, lundi, mardi et jeudi
- De 14h à 1h mercredi, vendredi et samedi.
- Le 14 juillet fermeture à 2h.
- Tarifs réduits le mercredi 10 juillet.

Célébration de la Fête Nationale



Vendredi 14 juillet marquera la 144^e Fête Nationale française.

La Ville de Moulins convie les moulinois à la traditionnelle cérémonie de la Fête Nationale, le

14 juillet. Cette cérémonie officielle débutera à 17h au Square Général Leclerc, suivie d'un vin d'honneur.

En soirée, rendez-vous au Plan d'eau des Champins pour admirer le magnifique feu d'artifice qui illuminera le ciel à 23h.

SUMMER EXHIBITION

Du 19 juillet au 23 août, venez découvrir l'exposition d'été de la Société Moulinoise des Beaux-Arts à l'Espace Villars.

Ouverte tous les jours de 14h30 à 18h30, l'exposition présente plus de 400 œuvres réalisées par 40 artistes. Les invités d'honneur cette année sont Chantal Moulin Vigan et Christophe Saccard. Un hommage sera également rendu à Anthony Flateau.

Cinéma en plein-air avec Passeurs d'images

L'été a commencé, c'est donc le moment de se détendre devant un cinéma en plein air ! Moulins Communauté propose chaque année, pour illuminer vos nuits étoilées, des séances gratuites de cinéma en plein air sur un écran géant. 2 films sont à l'affiche à Moulins.

Jedi 18 juillet à 22h

sur le parking de la Maison des Associations

Buzz l'Éclair

de Angus MacLane, sorti en 2022

Le pilote Buzz l'Éclair a passé un an à préparer un voyage sur une planète. Après avoir terminé un vol d'essai avec ses amis, il essaie de retourner dans sa ville natale, mais quelque chose d'inattendu s'y produit. Buzz se lance dans une aventure épique avec son ami Socks.



Vendredi 9 août à 21h30

devant la salle des fêtes des Chartreux

Divertimento

de Marie-Castille Mention-Schaar, sorti en 2023

À 17 ans, Zahia Ziouani rêve de devenir cheffe d'orchestre. Sa sœur jumelle, Fettouma, est de son côté violoncelliste professionnelle. Bercées depuis leur plus tendre enfance par la musique symphonique classique, elles souhaitent à leur tour la rendre accessible à tous et dans tous les territoires.



Concert d'été

Plongez dans l'atmosphère vibrante des années disco avec le concert « Back to Disco » ! Rendez-vous le samedi 3 août à 21h sur la Place Maréchal de Lattre de Tassigny, où des artistes vêtus de paillettes vous transporteront dans une frénésie dansante avec des hits emblématiques. Entre lumières étincelantes et rythmes entraînants, laissez-vous emporter dans ce voyage temporel où la musique réveille la nostalgie et invite à la fête. Une nuit inoubliable où la magie du disco brille de mille feux !



Préparez-vous pour la grande braderie de Moulins

L'association l'Académie du commerce de Moulins et la Municipalité préparent comme chaque année la traditionnelle Braderie de rentrée. L'événement est programmé dimanche 1^{er} septembre dans tout le centre-ville de Moulins. Le marché alimentaire sera maintenu normalement le dimanche matin, place de la Liberté.



Les 80 ans de la Libération de Moulins

Le 6 septembre prochain marquera le 80^e anniversaire de la libération de Moulins pendant la Seconde Guerre mondiale.

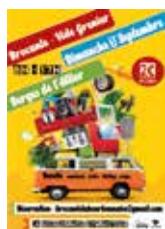
À cette occasion, la Ville de Moulins et Moulins Communauté organisent un ensemble d'événements commémoratifs et festifs pour célébrer cet important anniversaire. Des cérémonies et des manifestations historiques seront organisées, et cela jusqu'au 8 mai 2025, pour honorer la mémoire des combattants alliés et des résistants français qui ont contribué à la libération de la ville. Cet événement vise également à rappeler l'importance de cet épisode de notre histoire et à transmettre la mémoire de cette période aux générations futures.

La Municipalité donne rendez-vous aux moulinois, vendredi 6 septembre à 11h, au monument élevé à la mémoire des fusillés de la Madeleine, pour la cérémonie d'hommage du 80^e anniversaire de Moulins.

Retrouvez le programme complet des animations sur les réseaux sociaux de la Ville de Moulins.

Bernadette MARTIN, Adjointe à la culture et au patrimoine :

« Il est important pour la Municipalité de mettre en avant cet événement historique. C'est un devoir de mémoire que nous devons accomplir et transmettre aux nouvelles générations, afin que les sacrifices et les leçons du passé ne tombent pas dans l'oubli. Chacun doit se souvenir et comprendre l'importance de ces événements pour construire un avenir plus éclairé et respectueux. »



Brocante – Vide-grenier

Dimanche 1^{er} septembre, la Bourbonnaise Gymnastique organise une brocante sur les Berges de l'Allier. De 8h à 17h, vous pourrez chiner tout en profitant d'un coin restauration et boissons.

Renseignements et réservations à brocantalbourbonnaise@gmail.com

Le forum des associations fait son grand retour

Les samedi 7 et dimanche 8 septembre, un événement incontournable se tiendra à l'Espace Villars : le forum des associations ! Du sport à la culture, en passant par les arts, le social, la santé, la nature, les jeunes, les clubs services... le monde du bénévolat vous donne rendez-vous à la rentrée de septembre.

Ce sera l'occasion de découvrir la richesse et la vitalité du tissu associatif local, réunissant une multitude de structures animées par des bénévoles engagés. Pendant deux journées conviviales et animées, de 10h à 19h à l'Espace Villars, les associations vous accueilleront pour échanger, s'informer et même s'inscrire sur place.



Nathalie MARTIN, Adjointe à la vie associative et aux animations :

« Je suis ravie de vous annoncer le retour du forum des associations de Moulins les 7 et 8 septembre. Venez explorer la diversité des activités proposées par nos associations locales, qu'il s'agisse de sport, de culture, d'engagement environnemental ou de loisirs. C'est une occasion unique pour s'initier à de nouvelles pratiques et s'investir dans une nouvelle aventure associative. Rejoignez-nous pour un week-end riche en convivialité et en découvertes ! »



CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TIR

Du 3 au 10 juillet 2024, Moulins a accueilli une nouvelle fois le championnat de France de tir 25 et 50 mètres, sur les installations du stand de tir Roger Dumont. Les bénévoles de l'Association Sportive de Tir de l'Agglomération Moulinoise (ASTAM) ont été aux côtés de la Fédération Française de Tir pour l'organisation de cet événement d'envergure nationale.

Tout au long de la semaine, l'élite française du tir sportif et para-tir s'est affrontée dans différentes disciplines, en carabine et en pistolet. Ainsi à 25 mètres, se sont disputées des épreuves de pistolet et revolver à bras franc, avec des armes de calibre 22 long rifle, 32 ou 38, en précision, vitesse ou mixte.

À 50 mètres, se sont disputées les épreuves de carabine 22 long rifle en position couchée ou alliant les trois positions : genou, couchée et debout. Enfin, la dernière épreuve a été le pistolet 50 mètres, tir de précision en 22 long rifle.

Au moment de l'impression du magazine, les résultats du championnat n'étaient pas encore connus. Un article sur les résultats sera publié dans le magazine de septembre.



Johnny KARI, Adjoint au sport : « En cette année 2024, notre pays accueille les Jeux Olympiques et Paralympiques, un événement d'envergure

exceptionnelle. Et pour Moulins, avoir accueilli le championnat de France de tir sportif et para-tir était une immense fierté.

Le tir sportif est une discipline fascinante qui requiert une combinaison unique de précision, de maîtrise technique des armes et de concentration. C'était une occasion unique pour nos concitoyens de découvrir de près ce sport exigeant et de soutenir nos athlètes locaux qui ont concouru avec passion et détermination. »

Travaux réalisés par le service des Bâtiments et le service des Sports de Moulins Communauté pour accueillir le championnat en lien avec les bénévoles du club :

Afin de pouvoir accueillir le championnat de France de tir au Stand de Tir de Moulins, d'importants travaux ont été réalisés en amont pour garantir le bon déroulement de l'événement. Ces travaux, supervisés par le Service des Bâtiments de la Ville de Moulins, ont été effectués par des entreprises spécialisées. La Ville de Moulins a investi plus de 27 000 €.



Le village des exposants a été entièrement rénové afin d'accueillir de nombreux stands. Pour ce faire, le terrain a été nivelé et remis en état afin de faciliter l'écoulement des eaux pluviales. Les travaux ont inclus le décapage des zones affectées et la réfection des surfaces, garantissant ainsi un espace fonctionnel et sécurisé pour tous les participants.



Les couloirs du stand des 25 mètres ont été refaits avec des allées en dalles, réalisées par le club de l'ASTAM, permettant de sécuriser les couloirs et d'éviter tout risque de chute.

De plus, une ancienne fosse a été rebouchée au stand des 50 mètres, transformant cette zone en un espace sûr pour accueillir les licenciés et les spectateurs pendant le championnat.



Enfin, au stand des 50 mètres, sept puisards ont été réalisés au pied des descentes des eaux pluviales afin d'éviter le ruissellement et la stagnation des eaux de pluie.



L'ensemble de ces interventions a permis de créer un environnement propice au bon déroulement de l'événement, tout en veillant à la sécurité et au confort des usagers. Ces travaux témoignent de l'engagement de la Municipalité à fournir des installations de qualité, adaptées aux besoins des grands événements sportifs. Le parking rénové et les améliorations apportées aux stands de tir représentent des atouts majeurs pour le Stand de Tir, contribuant à son attractivité et à sa capacité d'accueil pour des compétitions de haut niveau.

Travaux réalisés par les bénévoles de l'ASTAM pour accueillir le championnat

Les travaux effectués par les bénévoles de l'ASTAM ont été soigneusement planifiés afin de répondre aux objectifs visant à améliorer l'accessibilité pour tous les usagers du stand de tir, qu'ils soient des athlètes Para-Tir, des athlètes valides, des accompagnateurs ou des visiteurs.



Pour garantir la sécurité sur les stands de 25 et 50 mètres, plusieurs mesures ont été prises. Les gradins, devenus obsolètes et présentant des risques pour la sécurité, ont été enlevés. La fosse des gradins a été comblée afin de libérer de l'espace et d'assurer une circulation sécurisée à l'arrière des postes de tir. Les voliges des pare-balles ont été remplacées pour empêcher tout projectile d'atteindre les supports métalliques. De plus, les portes donnant accès aux couloirs ont été équipées de cadres en plexiglas pour une meilleure visibilité avant leur ouverture. L'estrade destinée au poste de commandement des arbitres a également été agrandie, renforcée et munie d'un escalier sécurisé.

Par ailleurs, plusieurs autres améliorations ont été apportées. Vingt cibles électroniques ont été installées, avec le remplacement des madriers en bois les supportant. Les numéros des postes de tir ont été rénovés, et des passerelles en bois ont été créées devant les postes de tir pour éviter leur salissure par temps pluvieux. Les chemins menant aux stands de tir pour les athlètes Para-Tir ont été nettoyés, facilitant ainsi l'accès. Quatre toilettes mobiles pour les Personnes à Mobilité Réduite ont été installées, et un portail motorisé a été mis en place pour faciliter l'accès aux infrastructures sportives pour les Personnes à Mobilité Réduite.



La Ville de Moulin s tient à saluer l'implication remarquable de l'Association Sportive de Tir de l'Agglomération Moulinoise (ASTAM) dans la réalisation des travaux et l'organisation de ce championnat. Grâce à la collaboration étroite avec l'ASTAM, ces initiatives ont pu être menées à bien, renforçant ainsi la qualité des installations et contribuant à la réussite de l'événement sportif.

Les travaux du Boulevard de Nomazy sont terminés

De nombreux projets de végétalisation ont été mis en place ces dernières années à Moulines, tels que le projet « Un enfant, Un arbre », le réaménagement des berges, porté par Moulines Communauté, la renaturation du cimetière et du square Général Leclerc... La Ville de Moulines accorde une grande importance à la préservation et au développement de ses espaces verts.



Les travaux de renaturation du Boulevard de Nomazy s'inscrivent dans une stratégie globale visant à une gestion intégrée des eaux de pluie et à la restauration des sols pour un environnement urbain durable. Ce projet comprend la création d'un nouvel espace de promenade arboré entre la rue des Châtelains et la rue Thonier, favorisant les modes de déplacement doux. Il vise également à améliorer la qualité

de vie des habitants en offrant un îlot de fraîcheur et en renouvelant les plantations, tout en intégrant une gestion écologique des eaux de pluie.

Les travaux ont débuté fin février et ont impliqué la découpe de la voirie, le terrassement et la réparation des fosses afin de préparer le terrain aux futures plantations. Le Service des espaces verts et des élèves de plusieurs écoles moulinoises ont planté plus de 80 arbres le long du boulevard. Par la suite, les travaux ont repris pour les revêtements de la voirie et se sont conclus avec l'engazonnement des espaces de renaturation courant avril.

Le projet de renaturation au Boulevard de Nomazy représente un investissement de 190 000 €. La Ville de Moulines a pu compter sur le soutien financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, à hauteur de 58 440 €, et de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes à travers le dispositif France Nation Verte, à hauteur de 57 044 €.

Les travaux pour Résurgence vont commencer !

Les premiers travaux relatifs au projet Résurgence du Centre Hospitalier de Moulines-Yzeure ont commencé fin mai 2024. La première phase a consisté en la démolition des garages des véhicules SMUR et de l'ancienne chaufferie, situés à l'angle de l'avenue du Général de Gaulle et du Cours de Bercy.



D'ici août 2024, ces deux bâtiments seront détruits pour laisser place au vaste chantier de construction à venir. **Pendant toute la durée des travaux, les accès piétons et véhicules vers le service des Urgences resteront inchangés.**

Pour rappel, le projet Résurgence comprend la construction et la restructuration de près de 9 000 m² de locaux qui abriteront plusieurs services : Urgences, SAMU, Unité de Post-Urgences, Unité d'Hospitalisation de Courte Durée, Médecine et Chirurgie ambulatoires, ainsi que des unités d'hospitalisation complètes. Le nouveau bâtiment comprendra également une hélistation avec un ascenseur dédié.

Ce projet est crucial pour Moulines, car les urgences sont très fréquentées et la fréquentation a doublé, passant de 20 000 à 40 000 patients par an. L'hôpital a donc décidé d'agir pour améliorer le confort des patients et les conditions de travail des professionnels de santé.

Découvrez l'évolution des travaux en timelapse :



Installation des feux tricolores et luminaires moins énergivores à Moulines

Les travaux du marché de performance énergétique ont commencé pour les feux tricolores et les luminaires.



Depuis plus d'un an, la Ville de Moulines travaille sur le projet d'un marché de performance énergétique. Ce marché représente un investissement de 5 millions d'euros, pour la rénovation des installations d'éclairage. L'objectif étant de réaliser des économies d'énergie, entraînant ainsi une diminution des coûts.

Grâce à la technologie LED, ce sont 4 500 foyers lumineux (luminaires, points lumineux pour les équipements sportifs et feux tricolores) qui seront remplacés. Ces travaux ont pour but d'abaisser les points lumineux au cœur de la nuit afin d'obtenir une **diminution de la consommation d'énergie annuelle de 70 %**.

Le choix de la sécurité, ces investissements et la baisse de la facture d'énergie liée permettent de maintenir l'éclairage toute la nuit !

Trois entreprises sont en charge des travaux de rénovation : Citeos, CEME et CEE. Ces sociétés collaborent étroitement avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) pour la mise en lumière du pont Régemortes. Le projet de mise en lumière a été conçu de manière à minimiser l'impact sur la faune locale, notamment les oiseaux qui habitent la région. Des solutions d'éclairage respectueuses de l'environnement ont été adoptées pour assurer une cohabitation harmonieuse entre le patrimoine architectural et la nature environnante. Ce partenariat avec la LPO garantit que les travaux respectent les normes écologiques et contribuent à la protection des espèces locales tout en mettant en valeur le pont Régemortes, un élément emblématique de notre patrimoine.

Dominique LEGRAND,
Adjointe aux travaux et à l'urbanisme :

« La rénovation des feux et des luminaires de Moulines marque un véritable tournant pour la ville, offrant un renouveau urbain remarquable. L'objectif principal de cette initiative est de moderniser l'ensemble des installations en remplaçant les anciennes sources lumineuses par des technologies LED plus efficaces et durables. Cette transition vers la technologie LED permettra non seulement de **réduire la consommation énergétique de la ville, mais aussi de diminuer l'éclairage nocturne excessif**, favorisant ainsi la préservation de la biodiversité et le bien-être des habitants. »



Le parking des Halles s'est refait une beauté

Des travaux de peinture ont été effectués au 2^e, 3^e et 4^e étages du parking des Halles, avec une attention particulière portée aux chemins piétonniers. Ces nouvelles peintures antidérapantes assurent une sécurité optimale pour les usagers, réduisant les risques de glissades et de chutes.

Ces travaux s'inscrivent dans un plan global de modernisation et de valorisation des infrastructures urbaines de Moulines, avec pour objectif d'offrir des services de qualité et d'améliorer le quotidien des habitants. La Municipalité reste déterminée à poursuivre ses efforts pour développer les infrastructures de la ville, répondant ainsi aux besoins et attentes de ses citoyens.



L'aménagement de la montée du pont de fer prend forme !

Les travaux de la montée du pont de fer ont démarré en janvier et 2024 et le chantier avance vite !

Ce projet, porté par Moulins Communauté, concerne la création d'un parc urbain d'environ 4 000 m², destiné à relier le boulevard à la promenade des rails et au pont de fer. Le long du Boulevard de Nomazy, 9 places de stationnement seront aménagées, tandis qu'une pente douce en zigzag offrira un accès aux personnes à mobilité réduite. Entièrement végétalisé, cet espace proposera également des zones de repos et des aires de jeux, offrant ainsi un cadre agréable et convivial pour tous les visiteurs. Enfin, près de 70 arbres et de nombreuses autres plantations seront ajoutés le long des berges de l'Allier.

Ce projet représente un investissement de 1 million d'euros pour Moulins Communauté, avec la contribution de l'État, à travers le dispositif Fonds Vert, à hauteur de plus de 200 000 €, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, à travers le dispositif Pacte Allier, à hauteur de 400 000 €, et du Département de l'Allier à hauteur de plus de 10 000 €.



Mathieu GEFFRAY, Adjoint au développement durable et à la transition écologique

« Dans la continuité des travaux du Boulevard de Nomazy réalisés par la Municipalité, la montée du pont de fer offrira aux habitants de l'agglomération un nouvel espace de promenade accessible à tous. Ce projet vise à créer un environnement agréable et sécurisé, où les habitants pourront profiter de balades en famille, de moments de détente et de jeux pour les enfants. En intégrant des zones végétalisées, 70 arbres ont été plantés, ce lieu deviendra un véritable havre de paix au cœur de la ville, connecté aux aménagements des berges. »



Des déjections canines trop récurrentes

Depuis quelque temps, les agents de la Police Municipale ont constaté une augmentation des déjections canines non ramassées. Ce problème récurrent compromet la propreté de nos espaces publics, nuit au bien-être de tous les habitants et donne une mauvaise image de la ville aux touristes. Pour y remédier, la Police Municipale a décidé de renforcer ses contrôles et de créer une campagne de communication afin de sensibiliser les propriétaires de chiens à leurs responsabilités.

Depuis 2023, les policiers municipaux ont verbalisé une dizaine d'infractions liées aux déjections canines non ramassées. Avec ces contrôles plus stricts et fréquents, la campagne de communication vise à rappeler l'importance de maintenir nos trottoirs, parcs et espaces verts indemnes de déjections canines, garantissant ainsi un cadre de vie plus agréable et sain pour tous.

Pour rappel, l'abandon de déjections canines sur la voie publique est passible d'une amende de 135 €. Cette mesure vise non seulement à punir les comportements irresponsables, mais aussi à encourager les bonnes pratiques parmi les propriétaires de chiens. En effet, il est essentiel que chacun prenne conscience de l'impact de ces négligences sur la qualité de vie de tous les habitants.



Des distributeurs de sacs à déjections canines sont disponibles dans plusieurs points de la ville, facilitant ainsi le ramassage des excréments. La Municipalité invite tous les propriétaires de chiens à utiliser ces dispositifs et à faire preuve de civisme.

La vigilance et la coopération de tous sont essentielles pour maintenir notre ville propre et agréable. La Police Municipale continuera à surveiller attentivement cette situation et à prendre les mesures nécessaires pour garantir la propreté de nos espaces publics.

Bilan des activités du CCAS

Pôle Petite Enfance



Le pôle Petite Enfance tire un bilan très positif de l'année 2023. Le Relais Petite Enfance (RPE) a été sollicité par 205 familles pour obtenir des informations sur ce dispositif. Tout au long de l'année, le RPE a proposé 160 animations différentes, auxquelles 93 enfants ont participé, accompagnés par leur assistant maternel, soit 19 assistants au total.

Les Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) disposent de trois sites, ouverts alternativement les matins du lundi au vendredi : Les Petites Lucioles au Passage d'Allier, ouvert le mardi et mercredi, Les Petits Loups rue du Docteur Denis, ouvert le lundi et jeudi, et Les Petits Lutins aux Chartreux, ouvert le vendredi. Ces lieux de parole, d'échanges, d'écoute, de rencontres, de détente et de jeux ont accueilli, en 2023, 120 familles, encadrées par 10 accueillantes formées.

Enfin, le dispositif d'Actions de Soutien à la Parentalité (ASAP) organise des activités chaque vendredi matin, proposant 36 ateliers différents et variés pour les familles et les enfants, ainsi qu'une soirée d'échange à thème pour les professionnels et les familles. En 2023, 126 enfants ont participé à des ateliers d'éveil musical, sensoriel, de motricité ou encore de cuisine.

Relais Petite Enfance : 04 70 34 24 58 – 06 75 30 65 90

LAEP : 06 85 68 47 40

Actions de Soutien et d'Accompagnement à la Parentalité : 04 70 34 12 81 – 06 85 68 47 40



Cécile de BREUVAND,
Adjointe à la solidarité
et Vice-présidente du CCAS :

« Accompagner les Moulinois tout au long de leur parcours de vie est une des priorités du CCAS. Le bien-être des familles est au cœur de nos préoccupations, et nous sommes fiers de présenter le bilan des actions développées et proposées en 2023. Ce bilan positif témoigne de l'engagement du CCAS à améliorer la qualité de vie des Moulinois, en offrant des services adaptés et en favorisant une communauté solidaire et inclusive. »

Pôle Social



Le pôle Social remplit de nombreuses missions essentielles, telles que l'information, l'orientation et la gestion des demandes d'aide pour les résidents de Moulins. Parmi les interventions les plus courantes figurent les aides financières diverses, les attestations de domiciliation et l'accompagnement personnalisé. L'an dernier, plus de 150 personnes ou familles ont bénéficié de soutiens alimentaires, financiers ou d'une aide à la restauration.

Pour les personnes sans domicile stable, la domiciliation permet avant tout de recevoir du courrier. En 2023, le CCAS de Moulins a délivré 179 attestations de domiciliation. Au-delà de la réception de courrier, elle offre un point de contact essentiel, permettant de maintenir des relations avec les proches et un ancrage dans la vie sociale. La domiciliation est une étape cruciale dans le processus d'insertion ou de réinsertion, car elle permet d'accéder à des prestations et à des droits fondamentaux.

Enfin, 99 personnes ont été accompagnées par les assistants de service social du CCAS dans le cadre de la mission d'évaluation et du suivi des bénéficiaires du RSA.

Pôle Social :

1 / 3 rue Berthelot à Moulins - 04 70 48 51 47

Pôle Solidarité



Le pôle Solidarité offre aux habitants divers services et actions visant à favoriser le bien-être social et améliorer la qualité de vie à Moulins. Ce pôle est notamment chargé de fournir des informations sur la mutuelle communale. Cette mutuelle permet aux Moulinois de bénéficier d'une couverture adaptée à leurs besoins à des prix attractifs, grâce à un partenariat entre la Ville et la Mutuelle.

Le service de portage de repas, destiné aux seniors, effectue trois tournées par jour, proposant des menus à la carte et des visites à domicile par les agents en dehors des tournées. En 2023, plus de 33 000 repas ont été livrés à des seniors. En plus des repas, le CCAS propose un service de portage de livres. Une sélection mensuelle est faite par la bibliothèque Le Florilège, permettant aux seniors d'emprunter des livres gratuitement.

De plus, le CCAS, par l'intermédiaire du pôle Solidarité, organise chaque année en octobre un événement majeur : le Salon des Familles. Pour l'édition 2023, ce salon a accueilli plus de 900 visiteurs en une journée, avec plus de 30 partenaires présents pour tenir des stands d'information. Cette année, le Salon des Familles aura lieu le 5 octobre.

Mutuelle Mutuale :

87 rue d'Allier – 02 54 56 41 41

Conseillère Numérique



Une conseillère numérique est au service des habitants de la ville en lien avec Moulins Communauté. Cette dernière peut vous aider à :

- Prendre en main un équipement informatique
- Naviguer sur internet
- Réaliser des démarches administratives en ligne
- Créer un compte et effectuer une commande auprès d'un commerçant
- Envoyer, recevoir, gérer des courriels
- Installer et utiliser des applications utiles sur un smartphone
- Créer et gérer des contenus numériques
- Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique

Prise de rendez-vous au 06 47 78 08 64 ou par mail à marion.coynet@conseiller-numerique.fr

Pôle Seniors



Le pôle Seniors offre aux seniors moulinois des actions pour lutter contre l'isolement et la dépendance. Divers événements sont organisés tout au long de l'année, tels que des ateliers dans le cadre du programme Seniors, une semaine de vacances, le déjeuner municipal et la Semaine Bleue.

Pour le déjeuner municipal de mars 2024, le CCAS a accueilli 758 seniors, leur offrant un moment convivial en compagnie des élus de la Ville de Moulins.

Chaque fin d'année, les seniors de 80 ans et plus reçoivent un colis de Noël. L'an dernier, 640 seniors ont ainsi reçu un panier garni composé de produits locaux.

La première semaine d'octobre, le pôle Seniors organise la « Semaine Bleue », un événement national dédié aux personnes âgées et retraitées, visant à promouvoir la mise en mouvement des aînés. Cette année, la Semaine Bleue aura lieu les 20 et 21 septembre.

Le voyage des seniors est très populaire, affichant complet chaque année ! En juin 2024, 34 participants sont partis une semaine à Mûr-de-Bretagne.

Tout au long de l'année, un programme d'activités est proposé aux seniors moulinois, avec 25 ateliers différents pour 175 participants en 2023-2024. Les activités incluent des ateliers de mémoire, cuisine, tricot, couture, pêche, informatique, ateliers intergénérationnels, sophrologie, gym, diététique, écriture et conférences, offrant ainsi un large éventail de choix pour tous les goûts. Dès septembre, consultez votre nouveau programme seniors !

Pôle Seniors :

1 / 3 rue Berthelot à Moulins - 04 70 48 51 78

Chers seniors, l'été approche et les fortes chaleurs pourraient faire leur retour cette année encore. N'oubliez pas de vous faire recenser auprès du pôle Seniors du CCAS de Moulins. Les services municipaux restent mobilisés et à votre disposition tout l'été lors du déclenchement de ce dispositif national.



OPPOSITIONS

LUTTE CONTRE LES NARCOTRAFIQUANTS ET POUR LA SÉCURITÉ

Le 23 mai dernier, le maire de Moulins, le directeur départemental de la police nationale, Madame la préfète de l'Allier et le procureur de la République ont signé une convention de coordination entre police municipale et police nationale. C'est une bonne chose. Dynamiser des instances de coordination entre force de l'ordre est d'ailleurs une des recommandations du rapport de la commission sénatoriale sur l'impact du narcotrafic en France. Rendu public, ce document exige un sursaut politique : « Avec l'explosion simultanée de l'offre et de la demande, plus aucun territoire, plus aucune catégorie sociale n'en sont épargnés. Le trafic s'infiltré partout, avec pour corollaire une violence exacerbée. »

Une autre recommandation concerne les commerces de façade des narcotrafiquants qui servent au blanchiment du produit des trafics. Selon les sénateurs ils doivent faire l'objet d'une fermeture administrative sur demande du maire auprès de la préfecture. Notre groupe soutient pleinement des initiatives pour la sécurité dans notre ville et nous avons signalé à plusieurs reprises notre disponibilité pour coopérer sur ce sujet, notamment au sein du comité éthique municipal de la vidéo protection. Or, le maire, avec sa majorité, continue de refuser pour des raisons obscures que nous siégeons dans ce comité. C'est un non-sens.

Nous pensons au contraire que la lutte contre le trafic de la drogue et pour la sécurité dans les rues de notre ville ne devrait pas être un enjeu politicien. Le maire et sa majorité ne sont pas de cet avis et on le déplore.

Liste Pour Moulins : Régine Batillat, Annie Charmant, Dominique Darnet, Damien Jacquet, Stefan Lunte

LES VACANCES À MOULINS, C'EST POSSIBLE POUR TOUS !

La proximité de la période des vacances nous amène, pour tous les Moulinois qui ne peuvent pas partir, à poser la question du quotidien de la vie pendant l'été et les congés.

Faut-il être obligé de partir de Moulins pour profiter d'animations festives ou culturelles, d'activités sportives et ludiques ? Au-delà des centres de loisirs dont le rôle doit être soutenu, de nombreuses catégories de la population, notamment les jeunes adolescents ou adultes, ne pourront trouver des moments d'évasion et de distraction alors qu'ils sont pénalisés par les difficultés économiques.

D'autres collectivités se montrent entrepreneurantes avec des budgets raisonnables et construisent des programmes innovants d'animations et de loisirs adaptés à toutes les populations et à leurs revenus. L'une des solutions que nous défendons régulièrement consiste à s'appuyer sur les ressources humaines locales professionnelles ou portées par les nombreuses associations riches de leur volonté et leur expérience, dans le respect de leur fonctionnement et de leurs objectifs.

Mais nous pouvons aussi aller au-delà en diversifiant la réception des touristes de plus en plus attirés par notre belle ville : soyons capables de proposer d'autres formes d'accueil auprès des familles et des adeptes des déplacements doux désireux de retourner vers un camping plus traditionnel et plus naturel, ou des hébergements moins coûteux, en parallèle de ceux qui existent déjà.

Nous conservons cette ambition pour Moulins, d'être en mesure de répondre aux besoins de ses habitants, y compris pour pouvoir vivre une période estivale à la hauteur de leurs envies et de leurs moyens. Il existe d'autres solutions et d'autres espérances pour que **l'été soit agréable pour tous les Moulinois.**

Liste Moulins Ma Cité : Yannick Monnet ; Roland Fleury ; Éric Dagois

MAJORITÉ
AVEC PIERRE-ANDRÉ PÉRISSOL

Le 19 juin dernier, la ville de Moulins a adopté son compte administratif 2023 lors du conseil municipal. Cet exercice administratif a pour objectif d'acter les opérations financières qui ont été réalisées au cours de l'année précédente. Ainsi cet acte permet à tout à chacun de vérifier que les engagements que nous avons pris en 2023 ont bien été tenus. Et pour notre majorité c'est effectivement une réalité qui peut être constatée par les chiffres.

Notre premier engagement fort que nous tenons année après année, depuis 1995, est la non augmentation des taux d'imposition. C'est un choix courageux de refuser de faire peser sur les Moulinois et Moulinoises les hausses que subit la ville (essence, chauffage, ...). Cela nous a obligé à rechercher d'autres moyens que d'aller piocher dans le portefeuille des habitants en nous interrogeant sur nos pratiques tout en maintenant le service aux habitants.

Le compte administratif permet également de se rendre compte que les investissements annoncés sont bien réalisés à l'image du 2nd pont ou des travaux de réfection de voirie (rue des bouchers, place Jean Moulin, boulevard de Nomazy, quai d'Allier, rue Baudin...)

Cette année 2023 a également vu le lancement d'un projet ambitieux : celui d'un marché public global de performance énergétique afin de rénover l'intégralité de notre patrimoine d'éclairage public. Les conséquences ont été de faire baisser la facture pour la ville, de moins consommer pour préserver notre environnement mais également le choix de la sécurité pour ne pas avoir à éteindre la nuit. C'est un investissement de 5 000 000 € financé par l'emprunt et dont les mensualités seront payées grâce aux économies réalisées.

Les champs d'action sur lesquels nous nous engageons sont importants et divers à l'image de la sécurité avec un effort maintenu par l'installation de nouvelles caméras de vidéosurveillance pour 200 000 €, ou encore le sport avec 630 000 € pour la rénovation du palais des sports ou 730 000 € pour la rénovation de la salle des sports des Champins.

L'éducation est également mise en avant avec la rénovation de l'école des Gâteaux pour 1 440 000 €, la rénovation de l'école Jean Moulin pour 414 000 € et 500 000 € pour l'accueil de jeunes au centre-ville.

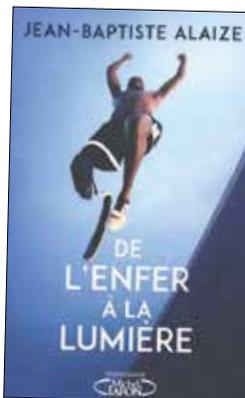
Toutes ces actions sont donc inscrites dans notre compte administratif 2023 désormais adopté et chaque Moulinoise et Moulinois peut vérifier par les chiffres que nous tenons nos engagements année après année.



Du côté de la bibliothèque

De l'enfer à la lumière

Jean-Baptiste Alaïze. - M. Lafon, 2021



Ceci n'est pas un roman, mais l'histoire véritable de Jean-Baptiste Alaïze, né Mugisha, au Burundi.

À l'âge de trois ans, il voit sa mère décapitée, par des Hutus, à coups de machette et lui-même en reçoit quatre. Lorsqu'il se réveille à l'hôpital, après plusieurs jours de coma, c'est le choc : une partie de sa jambe et son pied droit ont disparu. Il réclame sa jambe, mais le médecin lui dit qu'on l'a jeté à la poubelle.

Une fois rétabli, pour qu'il ait une vie meilleure, son père le laisse à l'orphelinat afin qu'il soit adopté.

C'est Robert Alaïze qui vient le chercher et le ramène en France, lui-même accidenté de la route, n'a plus de jambes. Mugisha, déraciné, se retrouve en France, alors qu'il ne parle pas français. Il pense que Robert le ramènera au Burundi dès qu'il sera appareillé comme lui.

Un récit terrifiant, émouvant, révoltant. Une leçon de vie d'un sportif de haut niveau, champion d'athlétisme handisport.

Carnet Rose

DU 8 MAI 2024 AU 6 JUIN 2024

•• NAISSANCE ••

Esmée, Genoveffa, Marcelle, Jeanne
BESNARD REMOND

Demba, Ismaël DICKO

Stacey, Oriane, Mélanie, Alice LACROIX

Ayden CHEVALLIER SIÈBÈS

Alice, Marie, Suzanne de DREUILLE

Assia TAHARI

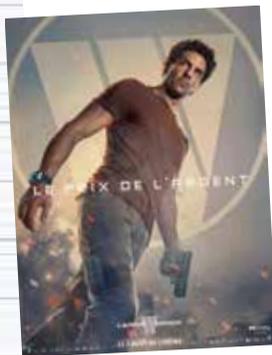
Rachida HADJI

Soëlyanna, Meïwenn, Yliska

RHENY ROMAIN

C I N E M A

L'été approche et il va être généreux en films :
prenez un papier et un crayon, on y va !



En juillet, les enfants seront surtout à l'honneur avec le retour de Gru et de ses célèbres minions dans **MOI MOCHE ET MECHANT 4** ou avec l'arrivée lente mais assurée du plus gros gourmand des félins avec **GARFIELD**. Pour les plus grands, vous aurez le choix entre un film catastrophe, remake d'un classique des années 90, **TWISTERS** ou la venue du petit Jésus de Marvel : le tant attendu **DEADPOOL x WOLVERINE**.

En août, le trio de films de tête se dessine dans la lumière aoûtienne : la nouvelle adaptation de la célèbre bande dessinée **LARGO WINCH LE PRIX DE L'ARGENT**, puis une autre adaptation mais d'un jeu vidéo cette fois-ci avec **BORDERLAND**. Mais ce qui vous fera le plus hurler, soyez-en sûr, c'est la renaissance de la plus effrayante créature de l'espace : **ALIEN ROMULUS**.



Hôtel de Ville
Tél. 04 70 48 50 00

Service état-civil et élections
Tél. 04 70 48 50 11

Mairie annexes :
Champins
Tél. 04 70 46 20 39

Chartreux
Tél. 04 70 20 21 54

La Madeleine
Tél. 04 70 20 86 75

SESAME - Accueil général
Tél. 04 70 48 51 20

Police Municipale
Tél. 04 70 48 50 50

Centre communal d'action sociale
Tél. 04 70 48 51 47

Pôle seniors
Tél. 04 70 48 51 78

Service des sports
Tél. 04 70 48 51 91

Services techniques
Tél. 04 70 48 50 62

Direction Éducation Loisirs
Tél. 04 70 48 51 60

Vie associative
Tél. 04 70 48 51 39

Structure Information Jeunesse
Tél. 04 70 48 50 42

Urgence Eau
Tél. 06 08 56 94 37

Espace Jeunes
Tél. 04 70 48 51 90

NUMÉROS
UTILES

BPA ENTERTAINMENT PRÉSENTE

BACK TO DISCO

SAMEDI

03
AOÛT

21H
CONCERT
GRATUIT

TOURNÉE ÉTÉ 2024

MOULINS - PLACE DE LATRE DE TASSIGNY

Le meilleur du Disco/Funk

2 HEURES DE SPECTACLES / 2 HEURES DE TUBES / CONCERT GRATUIT

WWW.BACKTODISCO.COM

